

## **Changement de statut de la Poste : Non à la privatisation du service public postal**

Après les directives des services postaux adoptées en 1997 et 2002, la Commission européenne a décidé, l'année passée, de clore le processus de privatisation de la Poste en libéralisant l'ensemble de activités postales en 2011.

Aujourd'hui, afin de mieux devancer ces directives, le gouvernement et la direction de la Poste ont décidé, sans aucune concertation, de changer le statut de cette entreprise. Celle-ci verrait son statut d'EPIC, Etablissement Public Industriel et Commercial, se transformer en Société Anonyme.

Cette logique dogmatique va pousser inévitablement l'entreprise dans des choix exclusivement financiers où seule la loi du marché s'imposera. Cette mise en concurrence et cette privatisation marchande précipitée va à l'encontre de l'égalité des citoyens et de la solidarité des territoires.

Plus globalement, cette décision politique est intégrée dans un processus de restrictions et de coupes sombres des services publics avec la mise en place de la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) qui prévoit une cure d'amincissement de l'Etat. Sous prétexte de les « moderniser » l'Etat organise un immense « plan social » prévoyant des milliers de suppressions d'emplois.

Cette stratégie délibérée du gouvernement et de la direction de La Poste va une nouvelle fois contribuer à la suppression d'emplois mais également accélérer les transferts de charges vers les collectivités territoriales avec le risque d'une augmentation des tarifs et de la fiscalité locale.

Cette situation est inacceptable, les élus régionaux communistes s'y opposent véritablement.

Déjà, de nombreux bureaux de poste subissent des horaires d'ouvertures restreints, certains mêmes disparaissent de la carte, les heures de distributions ou de départ de courriers sont modifiées, les centres de tri sont restructurés et éloignés... Certaines communes ont dû réaliser des investissements importants et employer du personnel afin de conserver une agence postale et répondre aux besoins de nos concitoyens.

La Poste doit demeurer un service public de proximité et de qualité dans la complémentarité de toutes ses activités. C'est une exigence essentielle pour répondre aux besoins des usagers quelque soit le lieu, rural ou urbain, c'est la garantie d'un aménagement durable du territoire.

C'est la qualité du service rendu aux populations et non la rentabilité financière qui doit être retenue par La Poste. Aussi, il faut que l'Etat propose d'autres choix politiques, qu'il s'engage réellement à garantir l'égal accès des citoyens au service postal et qu'il prenne ses responsabilités comme actionnaire principal pour assurer la pérennisation financière de l'entreprise.

Les élu-e-s régionaux communistes sont attachés aux principes de proximité, d'égalité d'accès et de péréquation tarifaire, gages du progrès social et de promotion du service public. Ils s'associent à la mobilisation des personnels, des usagers et des élus pour défendre le maintien du service public postal.